La nouvelle-Zélande expériemente un partenariat fructueux entre parent et sagesfemmes

Autor(en): Fleming, Valerie

Objekttyp: Article

Zeitschrift: **Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch**

Band (Jahr): 111 (2013)

Heft 5

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-949150

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

La Nouvelle-Zélande expérimente un partenariat fructueux entre parents et sages-femmes

Valerie Fleming, Winterthour. Traduction: Josianne Bodart Senn



Le «Nurses Amendment Act» de 1971 fut un choc pour les sages-femmes néo-zélandaises qui vivaient alors la fin de leur pratique autonome: désormais, toutes les naissances devaient être supervisées par un médecin.

Quelques années plus tard, le vent tourna subitement, avant tout grâce à l'engagement de consommateurs et consommatrices de soins des sages-femmes qui protestèrent contre cet amendement qui supprimait toute possibilité de choix pour les naissances: qu'on le veuille ou non, tout un chacun devait à cette époque accepter la présence d'un médecin. D'autres lois avaient en outre été modifiées dans le sens d'un contrôle médical renforcé. Les consommateurs et consommatrices de soins commencèrent alors à s'y opposer fortement au nom des libertés civiles.

C'est ainsi qu'en 1978 une association dénommée «Home Birth Association» a été fondée afin de défendre l'accouchement à domicile. En 1983, le mouvement se poursuivit avec la création d'une autre association appelée «Save the Midwives Association» regroupant cette fois consommatrices de soins et sages-femmes. Ces deux associations travaillèrent ensemble pour rendre aux sagesfemmes leur indépendance professionnelle grâce à des campagnes médiatiques, des lobbyings politiques et en augmentant la visibilité des sages-femmes. C'est l'argument du manque de choix qui a été prioritaire, mais aussi celui de la spécificité de la profession des sages-femmes: ces associations avançaient l'idée que les sages-femmes étaient les seules professionnelles à pouvoir accompagner et aider à vivre l'expérience d'un accouchement normal.

En 1989, un collège réunissant des sages-femmes et des clientes, le «New Zealand College of Midwives», a été fondé. Il n'a même pas fallu deux années pour aboutir à une modification de la législation et pour rendre aux sages-femmes leur indépendance professionnelle. Ainsi, dans ce pays, depuis 1996, chaque femme enceinte peut choisir une sage-femme comme prestataire principale de ses soins en maternité et cette sage-femme devient responsable du budget du suivi de grossesse. Aujourd'hui, le partenariat entre les sages-femmes et les consommatrices de soins reste intense: tous les trois ans, ces sages-femmes conduisent une enquête de qualité, en incluant une évaluation de leurs soins. Un tel partenariat constitue ainsi un moteur, voire un «élan vital», pour les sages-femmes du 21e siècle.



Contact

P^r D^r Valerie Fleming

flem@zhaw.ch

Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften (ZHAW) Departement Gesundheit Institut für Hebammen Technikumstrasse 71, CH-8401 Winterthour T +41 (0)58 934 64 64 F +41 (0)58 935 64 64 www.gesundheit.zhaw.ch